

*Le Président de la
Collectivité territoriale de Guyane*

Monsieur Olivier VERAN
Ministre des Solidarités et de la Santé
14, avenue Duquesne
75007 PARIS

Objet : Covid19 – dégradation de la situation en Guyane

Monsieur le Ministre,

Par courrier en date du 26 juin 2020, je vous alertais sur l'accélération de la propagation de la Covid-19 en Guyane et sur la nécessité, pour les pharmacies, de pouvoir continuer à bénéficier, pour la délivrance de médicaments d'urgence, des assouplissements qui étaient en vigueur en France jusqu'au 11 juin dernier.

Au-delà de ce point bien précis, et vu l'incapacité de l'ARS de Guyane à prendre, depuis le début de cette crise, et de manière d'autant plus manifeste ces dernières semaines avec l'emballement de la courbe épidémique, la mesure de la situation tout autant que les mesures de bon sens qui s'imposent, je n'ai aujourd'hui d'autre choix, Monsieur le Ministre, que de vous saisir directement. L'urgence en effet ici est telle que nous ne pouvons plus nous en remettre à cette gestion à la fois légère et égocentrée dont nous gratifie l'actuelle Directrice de l'ARS, qui bricole toute seule dans son coin des solutions qui n'en sont pas ; qui oppose systématiquement une fin de non-recevoir à toutes les propositions qui lui sont formulées ; et qui masque depuis trop longtemps maintenant ses multiples insuffisances derrière un sourire que plus personne ici ne peut supporter.

En matière de santé publique, et dans un contexte d'extrême urgence épidémique telle que celui que nous connaissons actuellement, cette manière de fonctionner n'est pas seulement pénible pour les partenaires politiques, institutionnels scientifiques et associatifs ; elle est aussi et surtout, en bout de chaîne, la cause de décès ou de souffrances importantes qui auraient pu et dû être évitées. Car je rappelle que derrière les courbes, derrière les chiffres, derrière les statistiques, se cachent des drames humains et des détresses familiales, dont sont directement responsables ceux qui se privent sciemment de solutions qui auraient permis de les éviter.

Il est plus que temps maintenant de se mobiliser, tous acteurs confondus, dans le sens d'une gestion à la fois humaine et pragmatique de cette crise, afin d'en inverser une bonne fois pour toutes les indicateurs, et de mettre fin au carnage auquel nous sommes en train d'assister en Guyane. C'est la raison pour laquelle, après concertation le Comité scientifique territorial qui m'accompagne dans le cadre de cette crise sanitaire et qui s'est réuni ce matin-même, je vous

saurais gré, dans un premier temps, et de bien vouloir réévaluer singulièrement la mission dévolue à l'hôpital de campagne qui a été installé à proximité du Centre hospitalier de Cayenne.

Il est certes incontestable que la prise en charge de patients non-Covid proposée par cet hôpital de campagne constitue une avancée loin d'être négligeable pour le personnel soignant de l'hôpital de Cayenne en ce qu'elle lui permet de se focaliser davantage sur les patients Covid et d'être mieux disposé à leur accueil et à leur suivi. Il n'en reste pas moins que cet apport ne résout en rien la saturation manifeste à laquelle nos hôpitaux se trouveront très prochainement confrontés.

Concrètement, au plus fort de la crise, que les médecins et chercheurs guyanais prévoient pour la 2^e quinzaine du mois de juillet, l'on estime qu'il faudra pouvoir disposer d'une centaine de lits de réanimation. Or, la Guyane dispose pour l'instant en tout et pour tout d'une trentaine de lits ; un chiffre qui pourrait être porté dans le meilleur des cas à 45, impliquant un encadrement médical (médecins réanimateurs, personnels soignants) d'ores et déjà supérieur au contingent de la réserve sanitaire récemment arrivé sur notre territoire. On est donc, comme vous pouvez le constater, loin d'être en capacité de répondre à la vague qui nous fait face et qui s'abattra sur nous durant les deux ou trois prochaines semaines, charriant son lot de personnes gravement atteintes et de probables décès.

Il est donc désormais urgent, Monsieur le Ministre, de dépêcher en Guyane un hôpital de campagne disposant d'une unité de réanimation à part entière, à l'instar de celui qui avait été installé à proximité de l'hôpital de Mulhouse afin de soulager celui-ci au plus fort de la crise dans l'Est de la France. Cet hôpital militaire de campagne, qui dispose de 30 lits de réanimation ainsi que du personnel médical nécessaire à son fonctionnement, et qui se trouve actuellement à Mayotte, ne pourra certes pas être redéployé chez nous à très court terme. Je suis toutefois convaincu qu'il doit exister d'autres éléments militaires de réanimation équivalents en France (à Orléans notamment, si mes informations sont exactes). Auquel cas, il conviendrait de les identifier et de s'assurer de la disponibilité de l'un d'entre eux pour une installation chez nous dans des délais qui soient les plus resserrés possibles.

Ensuite, il nous faut de toute urgence également augmenter sensiblement le contingent de la réserve sanitaire.

Là encore, si l'on ne peut que se réjouir du renfort des soixante-dix professionnels de santé venus en Guyane pour appuyer les équipes locales dans la lutte contre l'épidémie mais aussi dans les soins apportés aux patients souffrant d'autres pathologies, il n'en reste pas moins que leur nombre s'avérera mathématiquement très insuffisant compte tenu de ce qui nous attend. D'après les experts qui m'entourent, il faudrait au moins doubler, voire tripler ce contingent si l'on veut pouvoir faire face à l'explosion des admissions aux urgences et en réanimation qui nous attend.

Des médecins supplémentaires, nous aurions d'ailleurs pu en avoir vu arriver en Guyane depuis longtemps, de Cuba notamment, si la Directrice de l'ARS n'avait pas, là encore, tout mis en œuvre pour faire échouer cette initiative prise par la Collectivité territoriale de Guyane et approuvée par l'ensemble des élus locaux.

Pour rappel, ce projet de faire venir en Guyane des médecins cubains a pris corps chez nous suite à l'élection de Jaïr Bolsonaro fin 2018 et aux tensions que celle-ci a générées avec Cuba, qui

ont (notamment) entraîné le rapatriement de plus de 8000 médecins cubains qui officiaient chez nos voisins brésiliens. La Guyane étant comme vous le savez un désert médical, il nous était apparu intéressant, vu la flatteuse réputation dont ils disposent, et vu aussi la précieuse expérience d'une partie d'entre eux dans un environnement (l'Amazonie brésilienne) en tous points comparable au nôtre, de faire venir un certain nombre de ces médecins en Guyane afin de pallier le manque de praticiens chez nous.

Ce projet était bien avancé, ayant fait l'objet de multiples tractations, tant vis-à-vis de madame Buzyn à l'époque que vis-à-vis du gouvernement cubain ; mais sa concrétisation, rendue pourtant d'autant plus pertinente et urgente par l'apparition de la pandémie de Covid-19, a été enterrée par la Directrice de l'ARS pour de prétendues raisons juridiques. Des raisons à l'évidence fumeuses, puisqu'elles n'ont pas empêché mon collègue Président de la Collectivité territoriale de Martinique, Alfred Marie-Jeanne, d'en faire venir chez lui quinze afin de soutenir les équipes médicales sur place dans le cadre de la lutte contre la Covid-19 !

J'ai en conséquence pris l'attache de Monsieur le Préfet afin de convenir avec lui des modalités inhérentes à la venue de ces médecins dans les meilleurs délais. Une démarche que je vous saurais évidemment gré de bien vouloir appuyer, étant entendu que j'ai naturellement pris la précaution de saisir également votre collègue Ministre des Affaires étrangères de cette question.

Monsieur le Ministre, je vous demande solennellement d'accorder une attention toute particulière à la situation épidémique de la Guyane, qui, vous l'aurez compris, diverge totalement de l'ensemble des autres territoires de France, Outre-mer inclus. Nous n'avons perdu que trop de temps ; un temps qui se compte en nombre de personnes gravement atteintes et en victimes. Nous ne pouvons plus nous permettre de faire dans l'approximation ou dans la demi-mesure. Désormais, il nous faut agir et vite, afin de sauver encore ce qui peut l'être, et surtout bien sûr, de sauver des vies.

Je compte sur vous, Monsieur le Ministre, et à travers moi, c'est toute la Guyane qui attend un signal fort et sans équivoque de votre part.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Mon profond respect,


Collectivité
Territoriale
de Guyane
Rodolphe ALEXANDRE

Copie :

- Madame Annick Girardin, Ministre des Outre-mer
- Monsieur Marc Del Grande, Préfet de Guyane
- Messieurs Georges Patient et Antoine Karam, Sénateurs de Guyane
- Messieurs Lénaïck Adam et Gabriel Serville, Députés de Guyane
- Madame Clara de Bort, Directrice générale de l'ARS Guyane